

Date de dépôt : 28 mai 2015

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Serge Hiltbold : Le centre romand de chirurgie cardiaque pédiatrique a-t-il été créé au détriment de la chirurgie cardiaque adulte de Genève et des patients genevois ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 8 mai 2015, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Dans le cadre de la création du centre lémanique de chirurgie cardiaque pédiatrique rapportée dans la presse très récemment, on apprend que le professeur Kalangos, médecin chef de la chirurgie cardio-vasculaire à Genève depuis 14 ans, a démissionné suite à cet accord, faute d'avoir pu, selon lui, trouver une place dans ce projet. On relate dans la presse genevoise ses paroles : « ... On m'a proposé une mise sous tutelle ... ». Il est aussi rapporté qu'il travaille aux HUG depuis 22 ans !

Mes questions sont donc les suivantes :

- 1) A-t-on créé un centre romand de chirurgie cardiaque pédiatrique au détriment de la chirurgie cardiaque adulte de Genève et des patients genevois ?**
- 2) Le professeur Kalangos a-t-il été personnellement impliqué dans la création de ce centre ?**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

1) *A-t-on créé un centre romand de chirurgie cardiaque pédiatrique au détriment de la chirurgie cardiaque adulte de Genève et des patients genevois ?*

La création du centre romand de cardiologie et de chirurgie cardiaque pédiatrique est une nécessité pour assurer la qualité des soins aux enfants des résidents genevois. Il permet d'allier une compétence issue des deux centres universitaires et la réalisation des interventions chirurgicales à Genève pour ses résidents, ce qui est un avantage important pour les jeunes patients et leurs familles. Cette démarche s'inscrit dans le contexte large de la planification de la médecine de pointe au niveau national dans lequel la collaboration entre les cantons de Vaud et de Genève permet d'assurer le maintien de toutes les prestations médicales dans l'Arc lémanique à disposition des Genevois. Les réflexions relatives à la chirurgie cardiaque pédiatrique ont été indépendantes de la chirurgie cardiaque adulte, pour laquelle les enjeux sont différents. En effet, la chirurgie cardiaque adulte est, pour la plus grande part de ses activités, une chirurgie qui ne nécessite pas de collaboration du type médecine hautement spécialisée. La chirurgie valvulaire et de pontage aorto-coronarien est pratiquée largement, y compris dans les hôpitaux cantonaux non universitaires et des hôpitaux régionaux de grande taille.

Les compétences en chirurgie cardiaque adulte courante sont actuellement suffisantes à Genève pour permettre de continuer à fournir cette prestation à la population genevoise, malgré le départ du professeur Kalangos qui ne prendra effet qu'à l'automne. Le recrutement d'un successeur au professeur Kalangos est déjà en cours.

2) *Le professeur Kalangos a-t-il été personnellement impliqué dans la création de ce centre ?*

Le professeur Kalangos a été associé aux étapes de la création de ce centre depuis 2013. Une collaboration entre les cantons de Genève et de Vaud dans ce domaine a débuté en mars 2014 déjà, sur la base d'un projet préparé dans le cadre de l'Association Vaud-Genève pour la collaboration hospitalière. A cette date, le professeur Prêtre a commencé à venir régulièrement à Genève pour participer à certaines interventions de chirurgie cardiaque pédiatrique et le professeur Beghetti a débuté une collaboration active en cardiologie pédiatrique avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Dans ce cadre, le professeur Kalangos s'est rendu en avril

2015 à Lausanne, où une rencontre avec la direction du CHUV et son service de chirurgie cardiovasculaire a eu lieu. Les documents de travail concernant la constitution du centre ont tous été soumis au professeur Kalangos qui devait en être cosignataire et partie prenante. Cependant, la demande d'alternance de la responsabilité chirurgicale entre les professeurs Prêtre et Kalangos par périodes de six mois n'a pas paru réaliste au comité Vaud-Genève, ce qui a conduit au départ du professeur Kalangos.

Le Conseil d'Etat regrette le départ du professeur Kalangos et qu'il n'ait pas souhaité contribuer à la création du centre romand, mais salue néanmoins cet important renforcement de la cardiologie et de la cardio-chirurgie pédiatriques au bénéfice des patients genevois.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP